



## AVIS DE PUBLICITE APPEL A CANDIDATURES

**OBJET :** APPEL À CANDIDATURES POUR L'EXPLOITATION SAISONNIERE D'UNE GUINGUETTE COMMUNALE

**Contexte :** La Commune de Vulbens lance un appel à projet pour la mise à disposition temporaire d'une guinguette pour une activité associative (à but non lucratif) et culturelle.

Vocation : animations, boissons et petite restauration.

**Cadre Juridique :**

Conformément aux dispositions des articles L2122-1 et L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation du domaine public par un opérateur économique doit faire l'objet d'une procédure de publicité et de sélection préalable.

L'autorisation d'occupation du domaine public sera délivrée par arrêté municipal, à titre personnel. Elle présentera un caractère temporaire, précaire et révocable.

**Redevance :**

L'occupation est consentie moyennant **une redevance fixée à 1000 €/mois.**

**Conditions d'exploitation :**

La mise à disposition est consentie pour la saison estivale du 15 mai 2026 au 20 septembre 2026.

**Définition de l'emplacement mis à disposition chemin de Boule :**

- Un container de 14 m<sup>2</sup> aménagé disposant d'un lave verre, d'un évier, de frigos et tireuses à bière
- Une annexe de 12 m<sup>2</sup> comprenant des WC
- Une annexe de 18 m<sup>2</sup> comprenant une réserve et une chambre froide
- Une terrasse de 180 m<sup>2</sup> avec pergola
- Mise à disposition de 4 tables et 8 bancs

## Dossier de candidature :

Le candidat est invité à fournir un courrier comprenant notamment une proposition argumentée permettant à la commune de comprendre sa motivation et le fonctionnement envisagé pour assurer la réussite de son projet commercial et le respect des normes sanitaires en vigueur.

Ce dossier doit être impérativement composé :

- **D'une partie administrative comprenant :**
  - Lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir dans ce dossier de candidature
  - Kbis de moins de 3 mois (ou déclaration au registre pour les associations)
  - Attestation d'assurance récente mentionnant l'activité projetée
  - Liste des animations envisagées

- **D'une partie technique comprenant :**

Un descriptif complet des moyens d'exploitation (inventaire du matériel à utiliser)

Un descriptif complet de la structure qui pourrait être éventuellement installée sur l'emplacement ou le terrain constituant le domaine public, accompagné de plans et visuels.

Toute information complémentaire que le candidat juge utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation.

### **Dépôt des candidatures :**

Date limite de dépôt des candidatures : **jeudi 11 avril 2026**

Le dossier peut être remis uniquement :

- Par voie électronique à l'adresse suivante :  
[contact@vulbens.fr](mailto:contact@vulbens.fr)  
Objet à mentionner : **Candidature emplacement Chemin de Boule**

### **Critères de sélection :**

Les critères suivants seront pris en compte :

- Qualité du projet : présentation générale, intégration dans le site, qualité du matériel 40%
- Pertinence et qualité des produits ou services proposés 40%
- L'expérience ou la formation 20 %

L'exploitant retenu en sera informé par courriel et sera invité à signer l'arrêté portant autorisation et réglementation d'occupation du domaine public.

### **Pour toutes informations complémentaires :**

Direction Générale des Services

Téléphone : 04 50 04 35 77

Courriel : [contact@vulbens.fr](mailto:contact@vulbens.fr)